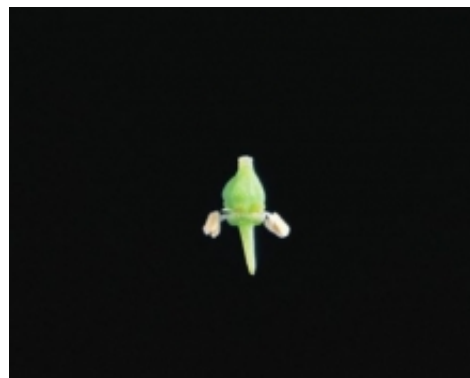




41 B Millardet et de Grasset



Nom de la variété en France (et dénomination usuelle)

41 B Millardet et de Grasset (41 B MGt)

Obtenteur / sélectionneur et année d'obtention

Alexis Millardet et Charles de Grasset, 1882.

Origine génétique

Il s'agit d'une variété issue d'un croisement entre *Vitis vinifera* cv. Chasselas et *Vitis berlandieri*.

Evolution des surfaces en vigne-mère

	1945	1955	1965	1975	1985	1995	2005	2015
ha	152	504	634	745	379	229	196	139

Surface estimée du vignoble français greffé avec ce porte-greffe et principales

80 000 ha. Champagne, Bourgogne Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Val de Loire, Aquitaine, Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes.

Éléments de description ampélographique

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui est ouverte, avec une forte densité des poils couchés et une pigmentation anthocyanique en liseré,
- aux jeunes feuilles bronzées,
- aux rameaux herbacés avec un contour très côtelé, une section circulaire ou légèrement elliptique et une densité nulle des poils dressés et couchés,
- aux vrilles assez développées,
- aux feuilles adultes orbiculaires à cunéiformes, entières, avec un limbe globalement involuté mais révoluté sur les bords, un sinus pétiolaire en U ou en lyre peu ouvert parfois limité par la nervure près du point pétiolaire, des dents courtes à côtés rectilignes,
- aux fleurs de sexe femelle,
- aux baies qui sont petites, de forme arrondie, et dont la couleur de l'épiderme est bleu-noir,
- aux sarments de diamètre assez gros, avec des entre-nœuds brun-gris et des nœuds plus foncés.

Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	133	223	231	254	194	256	254	241	239
Allèle 2	141	225	239	255	194	260	255	267	255

Résistance aux parasites du sol

Le degré de tolérance du 41 B MGt au phylloxéra radicicole est moyen à élevé. Il est par ailleurs sensible aux nématodes *Meloidogyne incognita*, *Meloidogyne arenaria* et *Meloidogyne hapla* et il paraît sensible à *Agrobacterium vitis*.

Adaptation au milieu

Le 41 B MGt se caractérise par son adaptation aux sols calcaires et sa résistance à la chlorose. Il résiste jusqu'à 60% de calcaire total, 40% de calcaire actif et à un IPC de 60. Il absorbe également bien le magnésium dans le sol. Le 41 B MGt est par contre sensible aux conditions temporaires d'excès d'humidité au printemps et sa résistance à la sécheresse est moyenne. Il se montre peu adapté aux sols trop compacts.

Interaction avec le greffon et objectifs de production

La vigueur conférée par le 41 B MGt aux greffons est moyenne à forte. Il présente en général une bonne affinité avec les greffons même si des problèmes d'assemblage ont parfois été signalés avec le Merlot ou le Pinot qui est toutefois greffé en quantité importante avec ce porte-greffe. Le premier développement des plants est assez lent. Le 41 B MGt favorise la compacité des grappes. Il a également tendance à retarder le cycle végétatif des greffons et, en comparaison avec les autres porte-greffes, les produits obtenus sont toujours moins riches en sucres et légèrement plus acides.

Aptitudes à la multiplication végétative

La longueur et le diamètre des entre-nœuds sont moyens à gros et la production de bois est faible à moyenne (15 000 à 50 000 m/ha) avec parfois une certaine proportion de bois secs. En vigne-mère, le 41 B MGt est à la fois sensible au stress hydrique et aux excès d'humidité du sol. Il peut être par ailleurs sujet à des phénomènes de dépérissement des souches. Les bois du 41 B MGt s'aoûtent facilement. Une fois récoltés, ils doivent être correctement conservés et subir une réhydratation suffisante avant leur utilisation. Leur débouturage est assez facile. L'aptitude au bouturage du 41 B MGt est faible à moyenne avec parfois apparition de nécroses au talon des plants mais il présente une bonne aptitude au greffage. Une attention particulière (durée, hormonage) doit être apportée à la phase de stratification afin d'éviter les gros calcs.

Résistance aux parasites de la couronne aérienne

Le 41 B MGt présente un degré de tolérance élevé au phylloxéra gallicole mais il est sensible au mildiou.

Sélection clonale en France

En France, les 16 clones agréés de la variété 41 B MGt portent les numéros : 80, 86, 87, 88, 153, 172, 193, 194, 195, 210, 212, 231, 232, 233, 238 et 1177. Parmi ceux-ci, les clones multipliés sont :

- clone n°80 : 54 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°153 : 15 ha 50 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°172 : 60 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°194 : 103 ha 59 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°195 : 16 ha 82 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017.

Les données sont issues de : Les chiffres de la pépinière viticole 2017, Données et bilans de FranceAgriMer, mai 2018.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

